

COUPE MOUCHY
Épreuve qualificative : Coupe Patrick FRAYSSINEAU
Vendredi 20, Samedi 21 et Dimanche 22 Avril 2018
au Golf de Fontainebleau

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 – FORMULE DE JEU

Coupe Patrick FRAYSSINEAU :

Épreuve qualificative de la Coupe Mouchy ouverte :

- aux joueurs amateurs licenciés auprès de la Fédération Française de Golf ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue dans la limite de l'index fixée à l'article 2 du présent règlement.
- aux anciens vainqueurs amateurs de la Coupe Mouchy.

Stroke-Play-Brut : 18 trous le vendredi 20 avril 2018.
 18 trous le samedi 21 avril 2018.

Pas de play-off pour la 1^{ère} place. Les égalités seront départagées en fonction du classement des 2 premiers tours.

Les 39 premiers et ex-aequo seront qualifiés pour la Coupe MOUCHY.

Coupe MOUCHY :

Réservée aux **39** premiers et ex-aequo de la Coupe Patrick FRAYSSINEAU.

Stroke Play-Scratch : 36 trous le dimanche 22 avril 2018.

Classement sur le total des 72 trous.

Un « Sudden Death Play-Off » sera joué le dimanche 22 avril 2018 dès la fin de l'épreuve pour départager les ex-aequo pour la première place, sur les 1^{ers}, 18, 10 et 9^{èmes} trous. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera sur le score du dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 2 – SÉRIES, MARQUES DE DÉPART ET NOMBRE DE JOUEURS

Une série Messieurs

Index limités à **4.4**

Départs : arrières

Le nombre total des engagés sera limité à **132** (dont 13 wild-cards). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère non licenciés en France et classés dans les 2000 premiers du WAGR (**World Amateur Golf Ranking**), puis les joueurs de catégories Minimes, Benjamins, ou U12 (moins de 13 ans) titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Article 3 - LE JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié du site de la FFGOLF.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS

Epreuve non fumeur

Article 4 – DROITS D'ENGAGEMENT (la journée d'entraînement du jeudi 19 avril 2018 est incluse)

- | | | |
|------------------------------|--------------------------|-----------|
| - Adultes | | 100 euros |
| - Joueurs de 19 à 25 ans | (nés entre 1993 et 1999) | 50 euros |
| - Joueurs de moins de 18 ans | (nés en 2000 ou après) | 40 euros |

Article 5 – CLOTURE DES ENGAGEMENTS : lundi 9 avril 2018 à 12 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

Article 6 – INSCRIPTIONS :

Inscriptions par courrier, en nous retournant le bulletin d'inscription, accompagnées du droit d'engagement à l'adresse :

*Golf de Fontainebleau
Route d'Orléans
77300 Fontainebleau*

ou par notre site internet : www.golfdefontainebleau.org à partir du samedi 17 mars 2018 et jusqu'au lundi 9 avril 2018, 12 heures

Article 7 – RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Journée officielle d'entraînement : Jeudi 19 Avril 2018
Heure de départ à réserver par téléphone : 01.64.22.22.95

Article 8 – TIRAGE DES DÉPARTS

Les départs se feront au trou n°1 et au trou n°10

Les départs du 1^{er} tour se feront par tranches horaires décidées par le Comité de l'Epreuve.

Les départs du 2^{ème} tour se feront dans l'ordre inverse des tranches horaires du 1^{er} tour ainsi que d'un trou de départ différent.

Les départs des 3^{èmes} et 4^{èmes} tours se feront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des 2 premiers tours ainsi que d'un trou de départ différent.

Article 9 – PRIX

Les 2 premiers de la Coupe Patrick Frayssineau ainsi que les 3 premiers de la Coupe Mouchy seront récompensés.

Article 10 – REMISE DES PRIX

Dimanche 22 avril 2018 dès la fin du 4^{ème} tour, par Jean-Paul PANIÉ, Président du Golf de Fontainebleau

La remise des prix sera suivie d'un cocktail.

Article 11 – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Jean-Paul PANIÉ, Président du Golf de Fontainebleau,

Mauricette FEUILLAS, Arbitre Internationale

Anke SUTTER, Arbitre Internationale

Arnott HALES, Président de la Commission Sportive du Golf de Fontainebleau,

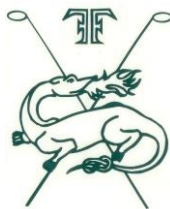
Christian MAJCHER, Directeur du Golf de Fontainebleau,

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier.

Article 12 – TENUE VESTIMENTAIRE

Règle de tenue vestimentaire en usage au Golf de Fontainebleau, à respecter obligatoirement :

- ne pas porter de blue-jeans, de tenue de jogging, de caleçon long et collant, de short court, de tee-shirt sans col ou manches.
- les soft-spikes sont obligatoires pendant toute la durée du tournoi.
- utilisation interdite du téléphone portable à l'intérieur du club house



INFORMATIONS PRATIQUES

Sélection d'hôtels et chambres d'hôtes proches du Golf de Fontainebleau :

HOTEL DE LONDRES ***
1 place du Général de Gaulle
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 22 20 21
e-mail : hdelondres1850@aol.com
(offre spéciale « Mouchy »)

HOTEL IBIS **
18 rue Ferrare
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 23 45 25
e-mail : h1028@accor.com

LA DEMEURE DU PARC ****
36 rue Paul Séramy
77300 FONTAINEBLEAU

Tel : 01 60 70 20 00
e-mail : reservation@lademeureduparc.fr

HOTEL RICHELIEU **
4 Rue Richelieu
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 22 26 46
e-mail : richelieu.bacchus@orange.fr

HOTEL BELLE FONTAINEBLEAU **
1 rue de la Chancellerie
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 22 21 70
e-mail : hotel-chancellerie@orange.fr

HOTEL MERCURE ****
41 rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 64 69 34 34
e-mail : h1627@accor.com

HOTEL VICTORIA **
122 rue de France
77300 FONTAINEBLEAU

tel : 01 60 74 90 00
e-mail : resa@hotelvictoria.com

HOTEL IBIS BUDGET
46 avenue Roosevelt
77210 AVON

tel : 01 64 23 40 04
e-mail : h2720@accor.com

L'ALBIZIANE (Chambres d'hôtes)
132 chemin de la Forêt
77630 ARBONNE LA FORET
à 10 min du golf

tel : 06 82 67 22 94
e-mail : contact@albiziane.com
(offre spéciale « Mouchy »)